

PROCÈS VERBAL
Réunion du deuxième Conseil d'École
lundi 15 mars 2021

Madame LECOURT, directrice de l'école, a ouvert la séance à 18h15. Compte-tenu du contexte sanitaire, ce 2^{ème} conseil d'école s'est tenu de la manière suivante : 4 personnes en présentiel sur l'école, les autres membres en visioconférence.

Étaient présents :

- Professeurs : Mme Carvalho et Mme Lecourt (en présentiel) ; Mme Laurent, Mme Provost et Mme Demassez-du-Castel (en distanciel)
- Parents élus : M Launay et M Mudry (en distanciel)
- Municipalité : Mme Coulon et Mme Perdereau (en présentiel), M Trifaut et M Renault (en distanciel)

Étaient absents excusés :

- M Dinochau et Mme Gillet, enseignants
- Mme Allinant, Mme Calbry, Mme Lambert, Mme Patas, Mme Marriot, parents élus
- M Huard, responsable du service périscolaire
- M Sionneau, Inspecteur de l'Education Nationale
- Membres du RASED

Madame Lecourt rappelle l'ordre du jour. Madame Carvalho accepte d'être la secrétaire de séance et la gestionnaire du distanciel.

1. Fonctionnement de l'école

- Approbation du P.V. du 1^{er} Conseil d'École de l'année

Ayant été relu et corrigé par les participants, dans les 2 semaines qui ont suivi, il a été mis en ligne sur le site de la Mairie et diffusé à la demande dans la foulée. Son approbation est donc validée.

- Prévision des effectifs pour la rentrée 2021-2022 :

À ce jour, l'école accueille **124 élèves**.

En septembre 2021, l'école accueillera en principe 21 élèves au CP et comptera un départ d'une vingtaine de CM2, soit un effectif stable (**prévu à 125 élèves**). Aucune fermeture de classe n'est donc envisagée.

- Les comptes de l'école :

Madame Lecourt rappelle le fonctionnement des comptes permettant la vie de l'école :

- La coopérative scolaire : elle correspond aux cotisations des familles et à la recette de la photo scolaire (principalement). Elle permet de financer les activités de classes, comme la cuisine ou le jardinage, l'achat de matériel éducatif, les sorties scolaires (transports et entrées). Cette année exceptionnellement, il a été décidé de ne pas demander de cotisations aux familles. Cependant, si l'équipe enseignante peut, d'ici la fin de l'année, faire venir davantage de troupes de théâtre pour nourrir leur projet, il sera demandé possiblement une participation symbolique aux familles. Pour information, un spectacle de 40-45 minutes pour toute l'école coûte environ 700euros.
- Le budget de la mairie : la mairie a en charge l'entretien des locaux, finance les fournitures scolaires (pour un budget maximum de 6000euros par année civile), participe au financement des projets pédagogiques (un budget est alloué chaque année scolaire selon le projet)
- L'APE Récréation : grâce à des actions menées au cours de l'année scolaire, l'association peut aider l'école à financer des sorties scolaires ou d'autres projets.

En date du 12 mars 2021, la coopérative scolaire a un solde positif de 5866euros.

2. Vie de l'école

- Piscine

Le deuxième cycle de natation (les CE1 et les CE2) devait commencer le mardi 23 mars. La piscine n'ayant toujours pas rouvert ses portes, le cycle est pour le moment annulé. Sittellia communique régulièrement sur l'avancée des annonces les concernant. Il n'est pas prévu de date de réouverture à ce jour.

- Séances au gymnase

Les séances devaient commencer en janvier et se terminer en mars (10 séances par classe, à raison de 2 classes sur le même créneau). Il avait été décidé de scinder les séances de manière à ne pas faire partir plusieurs classes sur le même créneau. Un emploi du temps avait été établi. Malheureusement, la fermeture du gymnase a engendré l'annulation des séances.

Un report des séances avait été demandé à la mairie, de mars à mai. Cela a été accepté sous réserve de l'ouverture du gymnase, ce qui n'est toujours pas le cas. Dans le cas d'une ouverture, l'emploi du temps des classes sera réorganisé à ce moment-là. La directrice remercie la mairie d'avoir accepté ce report. Monsieur le Maire précise que si l'équipe enseignante le souhaite, il est possible d'utiliser le stade, pour le nombre de séances restantes, si le gymnase ne peut pas rouvrir.

- Les A.P.C. (Activités Pédagogiques Complémentaires)

Elles sont organisées à raison d'un à deux mercredis par mois et elles sont règlementairement de 36 heures annuelles. Ce système semble convenir à chacun (élèves et enseignants), car il permet de ne pas allonger les journées de classe ni de réduire la pause méridienne. Ce sont des moments privilégiés de consolidation ou de création de projets qui sont vécus en petits groupes. Comme elles sont prévues longtemps à l'avance, les familles ont la possibilité d'organiser la participation de leurs enfants à ces moments de classe particuliers.

- Les évaluations nationales

En septembre, les élèves du CP et du CE1 y ont participé, et en janvier, seuls, les CP ont eu à effectuer une autre série. Ces évaluations nationales servent de support à l'équipe enseignante pour la rédaction du nouveau projet d'école, qui doit être abouti pour le mois d'Avril. La directrice précise que ce projet d'école devrait être présenté au 3^{ème} conseil d'école.

- Les interventions du RASED

Elles concernent principalement les élèves du CP, CE1 et du CE2. Le réseau ne peut, hélas, pas répondre à toutes les demandes et privilégie les élèves du cycle 2. Cela concerne, à ce jour, 5 élèves sur l'école.

- Le 2^{ème} exercice de PPMS

Il s'agit de celui préparant le confinement en cas de « Risques Majeurs » venant de l'extérieur. Il est obligatoire et devrait avoir lieu courant du mois de mars. Cependant, compte-tenu de l'organisation choisit pour ce PPMS (les classes d'un bâtiment allant dans les classes de l'autre bâtiment), il ne peut pas être organiser tel quel. Madame Lecourt informe qu'elle a eu contact avec Karine Rousseau qui gère la mise en place des PPMS au sein de l'IA. Celle-ci confirme que l'exercice PPMS ne peut pas être mis en place et propose d'attendre jusqu'en mai. Si la situation ne se débloque pas, une activité de sensibilisation aux risques majeurs pourrait être réalisée afin de répondre aux demandes académiques.

- Sécurité routière

Les élèves de CM2 devraient pouvoir bénéficier de la piste de sécurité routière d'Arnage, la date ayant été fixé au vendredi 23 avril. L'organisation doit être revu avec la structure, car pour le moment ils n'ont pas l'autorisation d'utiliser leur salle de cours.

- Le Projet Théâtre de la classe ULIS

La classe ULIS s'est engagée dans un projet de théâtre avec l'association « Théâtre Pour l'Avenir » et bénéficie d'une subvention de la DAAC (**D**irection **A**cadémique d'**A**ccès à la **C**ulture). Cette subvention permet l'intervention d'une comédienne dans la classe afin de les aider à monter un spectacle. L'objectif est de le jouer au Printemps Théâtral dans un vrai théâtre. La classe a aussi pu assister à une

représentation théâtrale à Coulaines le 9 mars dernier. Les rencontres théâtrales n'ayant pu avoir lieu, Madame Carvalho informe qu'une comédienne viendra sur l'école pour animer un atelier avec les élèves du regroupement ULIS.

- Projet pédagogique : les contes

Dans le cadre du projet sur les contes, l'équipe enseignante a demandé la venue de la compagnie Billenbois pour 2 spectacles : « Pois princesses en trois fois » et « Mademoiselle Vermillon ». Ces spectacles seront proposés à toutes les classes. Ils ne pourront avoir lieu que si la salle communale est ouverte, donc si la situation sanitaire s'améliore. Madame Lecourt précise que l'un est prévu le vendredi 21 mai, l'autre le jeudi 24 juin. Le budget total pour les deux spectacles est de 1400euros environ (cela est en fonction du nombre d'enfants).

- Photo scolaire

La date de la photo scolaire a été fixée au vendredi 16 avril. Le photographe scolaire passera de classe en classe pour prendre les enfants individuellement. Si le temps le permet, les photos de classe se dérouleront en extérieur. Il n'y aura pas de photo de fratrie dans l'école ni hors école (afin de répondre au non brassage des élèves).

3. Les partenaires

- Liaison pour la surveillance du midi : en concertation avec la mairie, il a été mis en place un « protocole » de suivi des incidents, de manière à ce que l'équipe enseignante mais aussi la mairie soient informés des incidents sur le temps méridien (bagarre, blessure importante, ...)

- Travaux sur l'école : Monsieur Renault explique que la subvention a été obtenue. Des crédits étant ouverts, des travaux de réseau et de câblage pourraient commencer aux vacances d'avril. Les tableaux demandés par les enseignants ont été trouvés. L'installation numérique (tableau, vidéoprojecteur, ordinateur portable) pour chaque classe sera prête pour la rentrée de septembre. La directrice, au nom de l'équipe, remercie la municipalité de son investissement.

- Madame Lecourt demande à Monsieur Renault des informations concernant des ordinateurs qu'il serait possible de récupérer pour l'école. Monsieur Renault confirme qu'il y a quatre ordinateurs de vacants. Il est décidé que trois seront installés dans la salle des maîtres pour remplacer les ordinateurs actuels, et un sera installé dans la classe de Madame Carvalho.

- Monsieur le Maire annonce qu'un devis a été effectué afin de réaliser la réfection de la cour : bitumage avec suppression des parties terreuses, conservation du bac à sable et des Tilleuls. Les travaux seraient réalisés cet été, pour un coût total aux alentours de 101 500euros (subvention de 58 000euros allouée à la commune). Monsieur le Maire précise que cela sera inscrit au budget municipal. Le projet sera aussi présenté à l'équipe enseignante.

4. Questions diverses

1. *Envisagez-vous de faire quelque chose pour les robinets extérieurs ? Je ne trouve pas normal que les enfants se lavent les mains à l'eau froide en période d'hiver. Les mains de ma fille sont toutes abimées.*

Réponse de Mme Coulon qui s'est renseignée auprès des services techniques : il y a sous chaque préau des robinets d'eau chaude et d'eau froide. Madame Lecourt précise que les enfants ont la possibilité d'aller à l'un ou à l'autre, et qu'il faut aussi des robinets d'eau froide pour se désaltérer.

2. *Selon les enfants, les toilettes sont souvent sales et les toilettes des garçons fermés.*

Réponse de la directrice : c'est une demande de l'équipe enseignante. Les urinoirs sont en effet fermés sous l'un des préaux, ces derniers étant très souvent souillés au sol (urine) ce qui devenait très désagréable pour la femme de ménage. De plus, cet endroit servait souvent de terrain de jeux pour les

garçons. La directrice précise aussi que ces toilettes servent à 3 classes et sont utilisés également par le périscolaire. Donc, elles se salissent beaucoup plus vite. L'équipe enseignante se demande s'il n'y a pas des fuites au niveau des tuyauteries.

3. À noter qu'il y a eu des retours disant : « *Pas de problèmes !* » ou « *RAS* ».

Avant de lever la séance, Monsieur Trifaut le maire de la commune tient à s'excuser auprès des familles de l'école, concernant l'épisode neigeux. En effet, malgré les demandes de la directrice générale des services, les trottoirs n'avaient pas été déneigés aux abords de l'école, et cela a engendré de nombreuses chutes.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame LECOURT lève la séance à 19h.

La directrice :
Cindy LECOURT

La secrétaire de séance:
Charlotte CARVALHO